

Augmentation «injustifiée» des prix de plusieurs produits

Appel à l'intervention du ministère du Commerce

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4061 - Mardi 3 janvier 2017 - Prix : 10 DA

Georges Leekens, sélectionneur national

«Medjani et Feghouli manquaient de rythme»

Page 24

Habitat

Tebboune insiste sur les opérations de contrôle

Page 2

2017 : l'année qui enfin ferait de la lutte antiterroriste une priorité

Par Mohamed Habili

L'attaque particulièrement sanglante et odieuse d'Istanbul, précédée finalement de peu par celle de Berlin, font plus que jamais de la lutte contre le terrorisme la priorité des priorités de la communauté internationale. Le déplacement du président français en Irak, à quelques mois de la fin de son mandat, c'est-à-dire sur l'un des fronts majeurs de cette guerre, en est un signe fort. Théoriquement celle-ci occupe la première place des préoccupations de bien des pays et cela depuis plusieurs années, mais à y regarder de plus près, on est bien obligé de constater que peu d'entre eux se sont montrés conséquents pendant ce temps avec leurs engagements en ce sens. Peu en tout cas ont gardé la visée directe. L'Algérie, la Russie, la Syrie, et l'Irak, s'en sont tenus rigoureusement, quoique dans des contextes nationaux fort différents. On ne peut en dire autant de la France, mais elle est loin d'être la seule dans son cas, qui il y a encore peu faisait de la chute de Bachar Al Assad l'impératif, l'urgence du moment. Ni non plus évidemment de la Grande-Bretagne, et moins encore des monarchies du Golfe, qui auront tout entrepris contre le régime syrien, coupable à leurs yeux de ce péché mortel, d'alliance avec l'Iran, leur ennemi principal.

Suite en page 3

Accidents de la route

L'année 2016 moins sanglante



Les statistiques des accidents attestent d'un recul relatif, comparativement à celles des années précédentes. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière a confirmé une certaine baisse dans les accidents de la circulation en 2016. Lire page 2

Cause sahraouie

Échec répété de l'occupant marocain

Page 11

Pour encourager la traduction en Algérie

Protéger les droits de l'auteur et du traducteur

Page 13

Accidents de la route

L'année 2016 moins sanglante

■ Les statistiques des accidents attestent d'un recul relatif, comparativement à celles des années précédentes. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière a confirmé une certaine baisse dans les accidents de la circulation en 2016.

Par Meriem Benchaouia

Ahmed Naït El Hocine a fait part d'un net fléchissement du nombre des sinistres routiers et de

Agriculture Hausse sensible de la surface réservée aux céréales

LA SURFACE agricole réservée aux céréales dans la wilaya de Constantine a connu cette année une hausse sensible, passant de 69 900 hectares au titre de la campagne agricole précédente à 80 000 hectares recensés pour la saison en cours (2016-2017), a-t-on appris hier auprès de la direction des services agricoles (DSA). Ce résultat est jugé «important», a précisé à l'APS une responsable au service de l'organisation de la production et d'appui technique à la DSA, précisant que des milliers d'hectares en jachère ont été transférés au bénéfice de cette filière agricole de base. Le secteur agricole dans la wilaya de Constantine prévoit, pour cette année, la résorption de plus de 12 000 hectares de terres en jachère qui seront affectées pour les grandes cultures à l'instar des légumes secs, la production maraîchère et les céréales, selon la même source. Cette décision intervient dans le cadre des instructions et orientations du ministère de tutelle visant le développement et la promotion des filières agricoles stratégiques, a-t-on soutenu. La campagne labours-semences, lancée à travers les communes de la wilaya le 15 octobre dernier, a touché 93% des terres à emblaver et se poursuit actuellement dans de bonnes conditions, a-t-on souligné, faisant savoir que 74 700 hectares parmi la surface globale ont été jusqu'à présent emblavés. Cette campagne, pour laquelle tous les moyens nécessaires ont été mobilisés, consacre la part du lion pour la culture du blé dur avec une superficie de 51 000 hectares, ont fait observer les services de la DSA. Le blé tendre est ciblé à travers 22 490 hectares, alors que des superficies de 5 565 et 945 hectares ont été réservées respectivement pour les cultures de l'orge et de l'avoine. **L. Y.**

celui des victimes qu'ils continuent à provoquer. Selon lui, durant les 11 mois de l'année dernière, il a été constaté 27 168 accidents de la circulation, soit une baisse de 17,48% se soldant par la mort de 3 718 personnes (549 vies épargnées) et 41 544 blessés, soit 10 903 de moins que ceux observés habituellement au cours des cinq dernières années, dont il a imputé la responsabilité, pour une large part, à des conducteurs de moins de 29 ans d'âge. Avec l'entrée en vigueur des nouvelles mesures coercitives à l'égard des personnes contrevenant aux règles de conduite, notamment l'augmentation des amendes forfaitaires aux infractions de la route et la mise en place du permis à points, l'invité a espéré de meilleurs résultats. Par ailleurs, Ahmed Naït El Hocine a annoncé la prochaine introduction de mesures répressives à l'encontre des conducteurs de véhicules de transport de voyageurs et de marchandises ne se conformant pas à la durée légale de travail et dont l'état de somnolence était, a-t-il relevé, à l'origine de sanglants accidents. L'élément humain, notamment en ce qui concerne le non-respect des règles de conduite, étant le dénominateur commun dans 95% des cas. Au titre de la réorganisation de la politique de sécurité routière, M. Naït El Hocine a signalé que le système appelé à être mis en place n'allait pas reposer uniquement sur la coercition mais qu'il allierait, aussi, des mesures pédagogiques et éducatives à l'endroit des conducteurs et des prétendants à un permis de conduire. L'un des instruments central de la prévention des acci-



dents était représenté, a-t-il déclaré, par le permis à points, dont la totalité des retranchements pourrait, a-t-il prévenu, aller jusqu'à l'invalidation de ce document. Ce système mettra aussi fin à l'ère des interventions, un phénomène qui, selon ce dernier, n'était pas spécifique à l'Algérie. C'est d'ailleurs pour une meilleure coordination de la politique du gouvernement en matière de lutte contre l'insécurité routière que les autorités publiques ont décidé de mettre en place une nouvelle instance baptisée Délégation nationale

de sécurité routière, laquelle sera sous l'égide du Premier ministre, et qui aura pour principale mission la réduction des accidents de la route. Une nouvelle structure appelée à remplacer le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR). Une structure qui est arrivée à bout de souffle. Une fois le fichier national des contraventions et celui des permis de conduire et des immatriculations mis en place, il est possible d'aller vers un système automatisé qui va restreindre l'intervention humaine. Encore que cette der-

nière reste toujours indispensable sur le plan de la sensibilisation. A rappeler que le fait de rendre le citoyen conducteur conscient des dangers de la route, permettra de faire davantage attention et de surcroît diminuer les ravages des accidents. A ce propos, pourquoi ne pas carrément adopter le projet sur l'éducation routière au sein des écoles, tel que l'a suggéré Mohamed Lazouni, président de l'association Tariq Essalama.

M. B.

Habitat

Tebboune insiste sur les opérations de contrôle

Des logements ADDL fermés et inhabités par leurs propriétaires depuis plusieurs années après leurs livraisons, d'autres appartements, issus de la formule «logement social» sont vendus aussitôt livrés à leurs bénéficiaires, en plus des faux dossiers introduits par les souscripteurs. Suite à ces écarts ayant été enregistrés par le ministère de l'Habitat concernant la mauvaise gestion dans le secteur, celui-ci a décidé d'intensifier les contrôles pour garantir plus de transparence dans la dépense de l'argent public. Dans le cadre d'une meilleure gestion dans les différents programmes de distribution de logements ayant été entrepris par l'Etat en vue de résorber la crise du logement à l'échelle nationale, le ministre de l'Habitat M. Tebboune, a souligné la nécessité d'intensifier les opérations de contrôle pour passer au

crible les souscripteurs des différentes formules de logement. Une mesure pour garantir davantage la justice sociale et la transparence dans la dépense de l'argent public. Pour cause, de nombreux écarts chez les souscripteurs ont été constatés par les services du ministère. Afin donc d'éviter ce type d'anarchie à l'avenir, l'Etat a décidé de renforcer les contrôles sur les demandeurs de logements en vue de s'assurer d'une transparence plus efficace de la gestion du budget consacré à l'habitat. Cette dynamique sera accompagnée par le renforcement des commissions de vérification, avec la collaboration du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, de la Direction générale des impôts, de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) ainsi qu'avec la Caisse nationale de

sécurité sociale des non-salariés (Casnos), et ce, afin de démasquer les fraudeurs, a déjà affirmé le ministre. Une initiative qui vient au moment propice compte tenu de la conjoncture économique difficile que traverse le pays en ce moment. Néanmoins, en dépit des difficultés financières engendrées par la chute drastique des cours du pétrole, le secteur de l'habitat ne semble pas être touché par la crise. La preuve, en 2016, il a maintenu la cadence soutenue dans le lancement et la livraison des projets de logements. Pour rappel, alors que le recul des revenus du pays a nécessité le report ou l'annulation de plusieurs projets dans d'autres secteurs, celui de l'habitat est resté à l'abri de ces mesures sachant que le nombre de logements en cours de réalisation est de 1 049 603 unités. A ce propos, comme l'a mentionné

à maintes reprises son premier responsable, le secteur de l'habitat occupe une place prioritaire dans les transferts sociaux à l'instar de celui de la santé et de l'éducation. Les enveloppes financières consommées au profit des projets de logements jusqu'à novembre dernier ont même été estimées à près de 426 milliards de dinars dont la moitié a été consacrée aux logements sociaux. C'est dire que pas mal d'efforts ont été consentis par la tutelle dans ce sens. Par ailleurs, pour ce qui est des prochaines livraisons des logements type ADDL prévues dans les prévisions de l'organisme, les souscripteurs au programme 2001-2002 auront les affectations d'ici au 15 janvier 2017, alors que tous les projets qui leur sont destinés seront finalisés avant mars prochain.

Yacine Djadel

Augmentation «injustifiée» des prix de plusieurs produits

Appel à l'intervention du ministère du Commerce

■ Plusieurs produits ont connu depuis le début de la nouvelle année des augmentations, jugées «non justifiées» par des spécialistes. Ainsi, à côté des hausses introduites dans la loi de finances 2017, le citoyen se retrouve pénalisé par l'attitude de certains commerçants.

Par Nacera Chenafi

Dans plusieurs superettes au niveau de la capitale on a constaté l'augmentation des prix de plusieurs produits, ce qui pourrait être le cas dans d'autres wilayas. Dans ce cadre, on peut citer le café en poudre qui connaît une augmentation de «30 DA», le sucre vendu avec «10 DA de plus», la margarine avec «20 DA d'augmentation». Les produits laitiers aussi sont en hausse, dont certains yaourts qui ont connu des augmentations de cinq dinars. Certains biscuits également ont connu des augmentations de 10 dinars.

Par ailleurs, les produits cosmétiques (déodorants, parfums et lingettes) en particulier importés ont connu aussi des augmentations. D'autre part, certains restaurants et fast-foods ont aussi augmenté les prix de leurs plats et sandwiches avec des augmentations qui varient entre 20 et 50 DA. A titre d'exemple, des salades qui étaient vendues à «100 DA ont atteint les 150 DA». Dans une déclaration à la Radio nationale, le président de l'Association nationale de protection du consommateur, Mustapha Zebdi, a indiqué hier que ces augmentations sont «inacceptables et totalement refusées».

A cet effet, il a appelé le ministère du Commerce à intervenir en urgence pour élaborer des lois qui permettront de « plafonner la marge bénéficiaire pour quelques produits ». Pour sa part, le président de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, Salah Souilah, a déclaré que l'augmentation des prix de quelques produits « n'a pas de justification ». Ce respon-



Ph/D. R.

sable a ajouté qu'il « n'y a pas d'impôts spécialement pour les commerçants » et au contraire ces dernières vont bénéficier « de privilèges ». Invité d'une émission spéciale de la Télévision algérienne, le 28 décembre dernier, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal avait rassuré que l'année 2017 connaîtra une abondance des marchandises et une importante dynamique économique, insistant qu'« il n'y aura aucun recul par rapport au soutien des prix de produits de base destinés

aux citoyens ». Il avait ajouté que la hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) n'affectera pas les produits de base, « il n'y aura donc pas de changement des prix d'autant plus que les produits sont disponibles en abondance », avait-il rassuré. Les prix de plusieurs produits de consommation – agricoles notamment – n'ont pas beaucoup changé ces dernières années, hormis ceux d'importation, avait fait remarquer Sellal qui avait mis en garde contre la

fraude commerciale, avertissant à cet égard que les autorités publiques veillaient sur la santé des citoyens tout en œuvrant à préserver son pouvoir d'achat.

Il est à noter que l'appel au contrôle des prix par le ministère du Commerce ne date pas d'hier, car le ministre des Finances, Hadj Baba Ammi, avait jeté la balle dans le camp du département de Bakhti Belaib concernant le contrôle des dernières hausses qu'ont connu quelques produits. Dans une déclaration à la presse, le 7 décembre dernier à l'occasion de l'adoption de la loi de finances 2017, il avait déclaré que l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée de 2% n'aura pas un grand impact sur les prix des produits alors qu'il a été constaté des augmentations de 10 à 15%. Il avait affirmé la mission de contrôle des prix en particulier pour les prix des produits subventionnés par l'Etat. Pour sa part, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Ahmed Ouyahia qui est aussi chef de cabinet de la Présidence avait appelé le ministère du Commerce à jouer pleinement son rôle dans le contrôle des prix. Dans ce contexte, une fièvre acheteuse avait débuté à la fin de l'année 2016 notamment au niveau des grandes surfaces. Et les vacances scolaires sont devenues une occasion pour les parents de faire sortir leurs enfants aux centres commerciaux, où il y a à la fois de l'animation mais en même temps des espaces de vente et d'achat de plusieurs produits de large consommation. Cependant, cette forte demande a ouvert la voie à certains commerçants pour augmenter les prix de quelques produits. N. C.

LA QUESTION DU JOUR

2017 : l'année qui enfin ferait de la lutte antiterroriste une priorité

suite de la page Une

Tous les pays qui ont soutenu la rébellion syrienne, modérée et non modérée, étant donné que sur le terrain il n'est guère facile de faire le départ entre les deux, concrètement ne faisaient pas de la guerre contre le terrorisme leur priorité véritable, comme ils prétendaient. Tous, à l'exception toutefois du premier d'entre eux, les Etats-Unis, qui ont su comment ne pas se tromper à ce point de cible, soutenaient haut et fort que c'est la lutte même contre le terrorisme qui exigeait que le renversement du régime syrien tienne lieu de préalable. A les en croire, aussi longtemps que le président syrien resterait à son poste, les sources du terrorisme ne tariraient pas, et l'afflux de terroristes à travers les frontières, se poursuivait, grossirait même, jusqu'à finir d'une certaine façon par inonder le pays. Pour ces pays changeant d'opinion et d'optique, il a tout de même fallu que la bataille d'Alep soit remportée par ce même gouvernement syrien qu'ils n'avaient cessé de vouer aux gémonies, à la perte duquel ils s'employaient sans répit. Mais que la France, à travers son président, change de priorité en Syrie, à l'instar d'autres, mais probablement pas de nombre de pays de la région, on ne peut que s'en féliciter. Vaut mieux tard que jamais en effet. Bien que son chef d'Etat soit allé en Irak et non pas en Syrie, où du reste il n'existe pas, en tout cas pas de façon déclarée, de soldats français, il semble bien que sa visite dans la région à l'occasion du nouvel An comporte un message politique, et que celui-ci inclue la Syrie avec son régime tel qu'il se présente aujourd'hui. Ce message semble dire que 2017 sera pour la France l'année où elle se consacra en entier à la guerre contre le terrorisme, où elle cessera de prendre prétexte de cette lutte pour aider des opposants arabes à changer leur régime. François Hollande, son président sortant, a tenu à réaliser avec Bachar Al Assad, ce que son prédécesseur, Nicolas Sarkozy, avait accompli avec Maamar Kaddafi, à la méthode près peut-être. L'issue de la bataille d'Alep l'a déterminé à recentrer les efforts de la France sur un objectif bien plus important et pour le monde et pour la propre sécurité de son propre pays.

M. H.

Foncier

Allègement de l'octroi du permis de construire aux investisseurs

Dorénavant, le problème du foncier industriel ne se pose plus aux investisseurs. Dans la wilaya de Médéa, les autorités locales annoncent que les procédures d'octroi du permis de construire seront « allégées » et « simplifiées », affirme le directeur local de l'industrie et des mines, Lotfi Rezzoug. Une bonne nouvelle pour les investisseurs. Aujourd'hui, l'action de l'Etat est orientée vers la consolidation et l'encouragement des investisseurs à travers des facilitations pour l'obtention du foncier. Le foncier qui constitue une entrave majeure pour les entrepreneurs et les investisseurs dans ce domaine.

Selon M. Rezzoug, l'implication directe du guichet unique de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) permettra de réduire « considérablement » la durée d'étude et d'élaboration du permis de

construire, indispensable au démarrage de tout projet d'investissement. Il a précisé que la décision prise par les autorités locales de confier, désormais, ce dossier à l'Andi vise à « transcender » les lourdeurs bureaucratiques, à l'origine du retard enregistré dans l'octroi des permis de construire. Le transfert de l'étude et de l'approbation des demandes de permis de construction au profit du guichet unique de l'Agence nationale de développement de l'investissement devrait accélérer, d'après ce responsable, les procédures d'octroi de ce document et de traiter également un nombre plus important de demandes, a-t-il ajouté. La présence au sein de ce guichet des représentants des directions techniques concernées, telles que l'urbanisme, les ressources en eau, l'énergie, les domaines et l'agriculture, garantira la rapidité de traitement des demandes et limitera, ainsi, la

durée nécessaire pour l'approbation de chaque demande, a expliqué le même responsable. Les investisseurs pourront, à la faveur de cette disposition, retirer leur permis de construire dans un délai n'excédant pas les vingt jours, a signalé M. Rezzoug, rappelant que l'ancienne procédure prenait, parfois, plusieurs mois avant d'aboutir. Pour rappel, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouhouareb a annoncé auparavant qu'un décret interministériel définissant le mode d'octroi du foncier industriel était en cours d'élaboration. Il a précisé que ce décret permettra de gérer cette opération de la même manière dans chaque wilaya et de régler ainsi le problème du foncier. L'opération d'octroi du foncier industriel sera désormais confiée au wali, ce qui assurera davantage d'efficacité en matière de promotion d'investissement. Louiza Ait Ramdane

Ecole des cadets de la nation de Blida L'accès pour les filles dès l'annonce des résultats du concours

L'ACCÈS à l'Ecole des cadets de la nation de Blida pour la catégorie des filles s'effectuera dès l'annonce des résultats du concours d'admission, prévu au cours de ce mois, pour entamer l'enseignement, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. «La Direction des écoles des cadets de la nation tient à informer les parents des élèves filles qui sont en 1^{re} année secondaire et aspirent rejoindre l'Ecole des cadets de la nation de Blida, que l'accès à l'Ecole s'effectuera dès l'annonce des résultats du concours d'admission, prévu au cours de ce mois, pour entamer l'enseignement à l'Ecole des cadets de la nation de Blida à partir du 2^e trimestre de l'année scolaire en cours 2016-2017», a précisé la même source. L'Ecole des cadets de la nation de Blida est désormais ouverte au recrutement de la catégorie des filles, avait annoncé le MDN samedi dans un communiqué. «Cette occasion est offerte aux élèves de la 1^{re} année secondaire», note la même source, précisant, au sujet des conditions de recrutement, que la candidate «doit être de nationalité algérienne, née en l'an 2001 et après, titulaire du certificat d'enseignement moyen (session de juin 2016) avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20». La candidate doit être, aussi, «en bonne santé et d'une bonne condition physique et admise en 1^{re} année secondaire (filière des sciences-technologies)». Pour le dossier d'admission, il est exigé «une demande manuscrite formulée par le tuteur légal, avec la mention précise de l'adresse et du numéro de téléphone, et les copies des bulletins du premier et deuxième trimestres, ainsi que le bulletin annuel de la 4^e année du cycle moyen, au titre de l'année scolaire 2015-2016». L'élève doit se munir, également, d'un acte de naissance n°12, un certificat de nationalité et un certificat de résidence. S'agissant du concours d'admission, les candidates sont subordonnées à un concours d'accès qui comporte des épreuves écrites dans les matières de mathématiques, physique-technologie et langue arabe. Le concours comporte également un test sportif ainsi qu'une visite médicale. La même source précise que les dossiers peuvent être déposés par la candidate accompagnée de son tuteur légal, dès la parution de l'annonce, au niveau de l'Ecole des cadets de la nation de Blida.

L. O.

Importations durant les 9 premiers mois 2016

Valse des prix des produits alimentaires

■ Les prix à l'importation par l'Algérie des produits alimentaires et agroalimentaires ont connu des trajectoires différentes durant les neuf premiers mois de 2016 par rapport à la même période de 2015, a appris l'APS auprès du ministère du Commerce.



PhyDR

Par Salem K.

Dans la catégorie des céréales, les prix à l'importation ont reculé à 308 dollars/tonne (usd/t) pour le blé dur (-32,5% par rapport à la même période de 2015), à 192 usd/t pour le blé tendre (-22,3%) et à 185 usd/t pour le maïs (-8,4%). De son côté, le prix d'achat des poudres de lait s'est établi à 2 305 usd/t (-20%). Par contre, une hausse des prix à l'importation a touché les sucres roux à 391 usd/t (+6,8%), l'huile brute de coco (+13,3%) et des huiles alimentaires brutes (+37,3%), tandis qu'une baisse a touché d'autres huiles brutes (baisses allant entre 1,73% et 11,66%). Pour la catégorie des produits d'épicerie, une augmentation des prix moyens à l'importation a été observée pour les cafés torréfiés (+35,05%), les pâtes alimentaires (+6,5%), le thé (+5,2%), le sucre blanc (+2%). Par contre,

les prix à l'importation du triple concentré de tomate ont reculé à 848 usd/t (-27,1%), le concentré de tomate à 1 109 usd/t (-22,1%), le double concentré de tomate à 1.328 usd/t (-9,4%), les cafés non torréfiés à 2 128 usd/t (-7,8%), le riz à 530 usd/t (-5,36%) et le lait infantile à 6 602 usd/t (-1,05%). Pour les légumes secs, des baisses ont été observées pour les haricots secs à 981 usd/t (-21%) et les pois secs à 593 usd/t (-16,5%). En revanche, les prix à l'importation ont haussé pour les pois chiches à 1 303 usd/t (+21,8%) et les lentilles à 1.086 usd/t (+15,8%). Quant à l'ail, il a été importé à 1.746 usd/t (+61,2%). En ce qui concerne les fruits frais, les pommes ont été importées à 827 usd/t (+19,3%) et les bananes à 714 usd/t (-2,5%). Pour les viandes et poissons, les prix ont reculé pour les viandes bovines congelées à 3 043 usd/t (-10,4%), pour celles réfrigérées à 3 628 usd/t (-9,8%) et pour les poissons congelés à

1 515 usd/t (-4,3%). Par ailleurs, pour le ciment, son prix moyen a baissé à 65 usd/t contre 73 usd/t (-11%). Les principaux pays fournisseurs de l'Algérie en poudre de lait sont au nombre de 18 dont les 5 premiers sont la Nouvelle-Zélande (39,7% des importations globales), la France (16,5%), l'Argentine (12,53%), la Pologne (9,26%) et l'Uruguay (7,8%). Pour les huiles alimentaires brutes, la quasi-totalité des quantités importées a été réalisée par six principaux opérateurs dont une société privée qui demeure en première position avec près de 60% de la quantité totale importée. En matière d'importation de sucre roux, cette même société privée est demeurée dominante en assurant 83,7% du total importé. Quant au sucre blanc, il est à noter que près de 66% de la totalité des quantités importées a été réalisée par dix entreprises privées. Concernant le café non torréfié, les principaux importateurs sont

au nombre de sept avec près de 35% du total des importations. Bananes et pommes: près de 178 millions dollars d'importations. En ce qui concerne les fruits frais, il a été importé pour plus de 127,14 millions usd de bananes durant les neuf premiers mois 2016 (contre 128,6 millions usd sur la même période de 2015), et pour 50,61 millions usd de pommes (contre 82,42 millions usd). La facture a été de 34,85 millions usd pour les amandes (contre 32,21 millions usd), de 17,03 millions usd de raisins secs (contre 22 millions usd) et de 4,8 millions usd d'abricots secs (contre 6,1 millions usd), alors que les importations des pruneaux secs se sont chiffrées à 10,01 millions usd (contre 10,32 millions usd). Il est, par ailleurs, constaté que la facture de l'ail importé est passée à 17,8 millions usd (contre 10,3 millions usd).

S. K./APS

Prix

Les cours mondiaux du blé et du maïs ouvrent l'année très stables

Les cours du blé et du maïs restaient très stables mardi au premier jour de cotation de l'année 2017 sur le marché européen Euronext, avec des volumes restreints, le marché américain de Chicago restant fermé une journée de plus. Vers midi, la tonne de blé à échéance mars restait stable à 168 euros la tonne, et perdait 50 centimes d'euros à 170,50 euros la tonne pour l'échéance mai, dans un volume de transactions de seulement 695 lots. Le maïs, pour sa part, gagnait 50 centimes sur l'échéan-

ce de janvier à 166,5 euros et perdait 75 centimes sur celle de mars à 168,50 euros, dans un volume confidentiel, seulement 215 lots ayant été échangés depuis l'ouverture. Le marché du blé observe très peu d'activité depuis 15 jours et reste globalement stable, «à un niveau élevé d'une fourchette basse» explique Paul Gaffet, analyste chez ODA. Après une année 2016 passée entre 150 et 170 euros la tonne en moyenne, le cours du blé commence 2017 au sommet de cette fourchette, mais très loin

des records à la hausse établis en 2007, 2011 et 2012, où il avait touché 280 euros la tonne. La raison vient des récoltes record réalisées en 2016 en Russie, en Ukraine, aux Etats-Unis, en Australie et en Argentine, avec des greniers à blé excédentaires un peu partout, sauf en France, qui ont orienté durablement le marché vers le bas. «Depuis 2013 inclus, la production mondiale de blé et de maïs dépasse la consommation», ajoute M. Gaffet. En France, c'est la situation inverse qui prévaut. ODA prévoit que

les exportations françaises de blé vont être diminuées de moitié pour la récolte 2016, aux alentours de 10-11 millions de tonnes au lieu de 20 millions pour la récolte 2015. Pour l'année qui vient, ODA note aussi que les surfaces plantées en blé diminuent fortement aux Etats-Unis (-7% sur un an et -14% sur les deux dernières années). L'Egypte, premier importateur mondial de blé, ne devrait pas réduire ses importations malgré ses difficultés économiques, souligne aussi le cabinet.

S. K.

Coopération algéro-russe

Un partenariat particulièrement dense attendu en 2017

■ Le partenariat économique algéro-russe s'annonce prometteur pour l'année 2017 à la faveur des nombreux accords bilatéraux signés en 2016, année marquée par un échange de visites entre responsables des deux pays, notamment celle du Premier ministre Abdelmalek Sellal à Moscou, en avril dernier.

Par Salem K.

M us par leur volonté de poursuivre la mise en œuvre de la Déclaration de partenariat stratégique signée en 2001 à l'occasion de la visite du président Abdelaziz Bouteflika en Russie, Alger et Moscou ont imprégné une nouvelle dynamique à leur coopération bilatérale, et devraient, au cours de cette nouvelle année, tirer bénéfice des multiples accords signés dans divers secteurs d'activité. La visite officielle du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en avril dernier à Moscou, a été l'événement phare de l'année 2016 qui est venu couronner une intense activité et échanges de visites de délégations des deux pays, marqués par la signature de plusieurs accords dans les domaines de l'habitat, de l'énergie atomique et des nouvelles technologies, de la culture et de la communication. L'objectif étant de booster les échanges commerciaux qui avaient atteint les 885 millions de dollars en 2015. Concernant les investissements et les échanges commerciaux, le partenariat bilatéral a enregistré un nouvel élan avec l'organisation d'un forum d'affaires, en marge de la visite de M. Sellal, en présence de près de 500 opérateurs économiques. Un mémorandum d'en-



tente et de coopération économique entre l'Algérie et la Russie a été signé, confirmant la volonté des deux pays d'asseoir sur des bases solides un partenariat pérenne et mutuellement avantageux. A cette occasion, le Premier ministre avait affirmé que «des mesures réglementaires et organisationnelles concrètes sont prises en Algérie pour encourager l'investisse-

ment et le partenariat, améliorer le climat des affaires et lever tous les obstacles». Au cours du Forum de Moscou, des hommes d'affaires algériens ont pu approfondir les pourparlers avec leurs homologues russes sur des projets définis préalablement dans les précédents forums ou conseils d'affaires tenus dans les deux capitales. Les secteurs ciblés sont aussi nombreux que

variés : l'agroalimentaire, la santé, les infrastructures, l'immobilier, les transports, l'industrie lourde et légère ainsi que les hautes technologies.

Présence des produits algériens au «World Food Moscow»

La capitale russe a abrité le 25^e Salon «World Food Moscow»

au cours duquel plus de vingt exportateurs algériens de produits agroalimentaires ont participé.

Cette manifestation rassemblant, chaque année, des entreprises de plus de 60 pays, a permis aux entreprises algériennes d'évaluer les opportunités offertes pour pénétrer ce marché à travers la promotion du label algérien auprès des nombreux partenaires étrangers.

Le prochain Marché international de l'agroalimentaire de Moscou est très attendu par les exportateurs algériens qui y voient une opportunité idoine pour promouvoir le label algérien en Russie et dans les pays de l'Asie centrale.

Chaque pays disposera d'un espace de 100 m² pour exposer et vendre à longueur d'année sa palette de produits.

En février dernier, le ministre des Affaires étrangères russe, Serguei Lavrov, a effectué une visite à Alger au cours de laquelle il a indiqué que la Russie et l'Algérie «ont défini des plans et des projets concrets dans le domaine de la coopération commerciale, économique et militaro-technique, et proposé des formes concrètes de coopération entre les ministères et les milieux d'affaires des deux pays».

S. K./APS

Change

L'euro baisse face au dollar

L'euro baissait hier face au dollar qui repartait à la hausse après les prises de bénéfices des investisseurs à la fin de l'année. Vers midi, l'euro valait 1,0487 dollar contre 1,0515 dollar vendredi soir. La monnaie unique européenne montait face à la monnaie nippone, à 123,14 yens pour un euro contre 123,03 yens vendredi soir. Le dollar aussi montait face à la devise japonaise, à 117,43 yens contre 116,98 yens vendredi. Le dollar a progressé de

plus de 6% face à l'euro depuis le début du mois de septembre et d'environ 3% sur l'année, ce qui avait amené les investisseurs à prendre leurs bénéfices lors des dernières séances de l'année. Mais l'euro souffre face au dollar du lent resserrement monétaire engagé par la Réserve fédérale américaine (Fed), alors que les autres banques centrales, notamment la Banque centrale européenne (BCE), continuent d'afficher leur volonté de main-

tenir leurs politiques monétaires largement accommodantes. L'espoir d'une accélération de la croissance américaine grâce aux mesures de relance promises par Donald Trump est également favorable au dollar. Par ailleurs, en zone euro, la croissance du secteur manufacturier s'est accélérée de nouveau en décembre, atteignant son plus haut niveau depuis avril 2011, à 54,9 en décembre, contre 53,7 en novembre, selon l'indice PMI

publié lundi par le cabinet Markit. Vers midi, la livre britannique montait face à la monnaie européenne, à 85,08 pence pour un euro, et se stabilisait face au billet vert, à 1,2326 dollar. La devise suisse était quasiment stable face à l'euro, à 1,0713 franc pour un euro, et baissait face au dollar, à 1,0216 franc pour un dollar. La devise chinoise valait 6,9450 yuans pour un dollar contre 6,9445 yuans vendredi après-midi.

Safia T./Agences

Chine

Resserrement des échanges des devises pour freiner la fuite des capitaux

La Chine compte durcir le contrôle sur les échanges de devises opérés par les particuliers, pour entraver les fuites conséquentes de capitaux hors du pays, sur fond de dépréciation du yuan. Les particuliers désirant convertir leurs yuans en devises étrangères devront désormais fournir davantage d'informations détaillées à leur banque, en s'expliquant notamment sur les fonds concernés en plus de leurs papiers d'identité, a indiqué l'agence étatique supervisant le marché des changes (SAFE). Les particuliers peuvent

convertir chaque année jusqu'à l'équivalent de 50 000 dollars, un montant maximal qui ne changera pas, a-t-elle précisé sur son site internet. Selon elle, «en combinant les lacunes de la supervision», le nouveau durcissement des contrôles doit précisément empêcher les manœuvres pour contourner ce quota. L'idée est de «combattre les transactions illégales, blanchiment d'argent et banques clandestines», a martelé la SAFE, assurant qu'elle «multiplierait les contrôles aléatoires et durcirait ses sanctions». Les banques sont, elles, tenues de

vérifier l'authenticité des informations fournies. Par ailleurs, les établissements financiers seront sommés, à partir de juillet, de signaler à la banque centrale chinoise (PBOC) tout transfert international dépassant 200 000 yuans (28 800 dollars), afin de lutter contre «le blanchiment», a annoncé vendredi l'institution. Mais ces contrôles accrus s'inscrivent surtout dans le vaste arsenal de mesures déployées par le régime communiste pour juguler une colossale hémorragie de capitaux hors de Chine. Environ 1 000 milliards de dollars se sont

envolés de Chine en 2015, et ces fuites massives se sont poursuivies l'an dernier, pour atteindre 690 milliards de dollars sur les dix premiers mois de 2016, selon des estimations de Bloomberg Intelligence. L'essoufflement de l'économie du géant asiatique, la faiblesse du yuan et la remontée prochaine des taux directeurs aux Etats-Unis (ce qui rend plus attractifs les actifs libellés en dollars, ndr) se combinent pour inciter les épargnants à placer leur argent dans d'autres devises. Avec pour résultat d'exercer une formidable pression à la baisse

sur le yuan, qui évolue désormais au plus bas depuis huit ans face au dollar après avoir lâché environ 7% en l'espace d'un an. Effet vicieux : cette dépréciation affole les épargnants et les incite encore davantage à transférer leurs capitaux vers des placements jugés plus sûrs et rémunérateurs à l'étranger. De leur côté, les autorités chinoises s'efforcent de soutenir leur devise en rachetant des yuans, en puisant dans les réserves de devises étrangères de la Chine : ces dernières ont chuté de près de 70 milliards de dollars en novembre. R. E.

Nouvelle gare maritime d'Annaba

Un projet structurant porteur de grandes promesses

■ Lancée durant le second semestre 2016, la réalisation de la nouvelle gare maritime d'Annaba constitue un grand projet structurant qui promet de rouvrir le port sur la ville et redonner à la Coquette Bône son ancien lustre.

Par Hatem D.

Engagé sur une surface de 8 000 m² d'espaces inexploités du port dont l'ancienne gare occupe 1 100 m², ce projet porteur est autofinancé par l'Entreprise portuaire d'Annaba pour un montant de 2,5 milliards DA pour seulement sa première tranche, selon ses concepteurs. D'un design résolument moderniste répondant aux critères internationaux pour ce type d'équipement, cette future gare maritime sera réalisée par l'entreprise «Bati Métal» et aura les traits propres aux villes méditerranéennes modernes. D'un délai de réalisation de 24 mois, cette future gare qui disposera d'un terminal capable de recevoir 100 navires de voyageurs par an est prévue pour accueillir 125 000 voyageurs annuellement contre seulement 16 000 voyageurs par an de l'actuel port. Pour Farid, un Bônois de 45 ans résidant en France qui préfère souvent le bateau pour revenir au pays, la

nouvelle gare maritime est un véritable «bijou» et le projet dans sa globalité «donnera une dimension futuriste et un charme inouï» pour la ville. Habitant en face du port, Saïd qui suit avec intérêt les informations sur ce projet affirme attendre avec hâte sa concrétisation pour, a-t-il confié, «revivre les beaux moments du temps où le port était ouvert sur la ville». De son côté, Noureddine, opérateur du secteur touristique, s'est dit optimiste de l'avenir qu'ouvrent au tourisme ce projet et les structures haut standing de loisirs et shopping qui y sont projetées. La nouvelle gare disposera de trois étages reliés par des escaliers mécanisés, un ascenseur et deux couloirs pour véhicules qui auront un accès direct à partir de la ville et menant jusqu'aux navires, en plus de deux couloirs réservés aux procédures de passage des voyageurs et d'embarquement des bagages. Des espaces de services bancaires, d'assurance et de santé des commerces de vente de produits artisanaux y



Ph. > D. R.

seront également ouverts. Le troisième étage de l'édifice offrira aux visiteurs des services touristiques de qualité avec des espaces de shopping et de détente avec notamment des restaurants et cafés avec vue sur mer qui seront exploités par l'Entreprise publique d'investissement hôtelier dans le cadre

d'un accord d'exploitation par concession signé avec l'Entreprise portuaire d'Annaba. Cette perspective d'intégration du port à la cité en le transformant en une destination touristique de haut standing sera accompagnée, parallèlement au lancement prévu, d'une opération de réaménagement de l'en-

trée sud de la ville d'Annaba menant vers le port par notamment l'élargissement des routes. Ce projet porteur devra également avoir un impact économique direct en permettant la création de pas moins de 200 emplois directs et en créant sur le port des activités récréatives qui manquent toujours aux annabis nostalgiques d'un passé pas si lointain. H. D./APS

Sétif

Des entrepreneurs réalisent à leurs frais plusieurs projets

Des entrepreneurs publics et privés ont pris en charge à leur frais durant 2016 la réalisation de plusieurs projets dans la wilaya de Sétif. Neuf entreprises publiques et privées ont ainsi lancé l'opération de doublement de 15 km de la RN-77 entre El Eulma et Hammam Soukhena pour 1,2 milliard DA, actuellement à 80% du taux d'avancement des travaux, tandis que six autres entreprises ont engagé, en septembre, pour 2,5 milliards DA les travaux d'une seconde voie (22 km) de contournement de la ville de Sétif à 30% réalisée, a indiqué le directeur des travaux publics. Une école primaire, composée de 12 classes, totalement équipée avec cantine et logement d'astreinte a été réalisée aux

frais d'un particulier dans la région d'Essefiha, à l'entrée sud de la ville de Sétif, a souligné le directeur de l'éducation qui a assuré que des hommes d'affaires ont également promis de réaliser 14 écoles de 9 classes chacune. Dans la commune de Dhraâ Kebila, un particulier a fait don d'un forage affecté à l'alimentation en eau potable des habitants de plusieurs mechtas, en attendant le fonçage d'un autre forage de 250 mètres cadre du bénévolat, a souligné le directeur des ressources en eau. En 2016, un centre de soins, totalement équipé dans la région d'Essefiha, a été réalisé par un bienfaiteur et inauguré par le ministre de la Santé, de la Population et la Réforme Hospitalière.

Selon le directeur du secteur, ce centre sert actuellement de salle de soins en attendant l'aboutissement des procédures réglementaires pour son transfert en polyclinique. Un véhicule a été mis à la disposition de cet établissement par le même bienfaiteur pour assurer le service de soins à domicile pour les grands malades. Dans la commune de Bouslam, la population du village Tathkafet s'est mobilisée pour l'aménagement d'une voie piétonnière d'un kilomètre qui facilite les conditions d'accès des écoliers à leur établissement. L'école primaire Benazouz de la commune d'Oued El Bared a été totalement entretenue grâce à une action de bénévolat initiée par l'association El Yatim. Lydia O.

Tébessa 120 micro-entreprises financées par l'Ansej en 2016

L'AGENCE nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) de la wilaya de Tébessa a financé, en 2016, 120 micro-entreprises, a-t-on appris du chargé de communication de ce dispositif d'aide à l'emploi, Wahiba Kabba. Ces entités, qui ont généré près de 200 postes d'emploi, ont bénéficié d'une enveloppe financière de l'ordre de 300 millions DA, a indiqué M^{me} Kabba. Activant essentiellement dans le secteur de l'agriculture (62 projets), ces micro-entreprises sont également versées dans d'autres domaines, notamment les services (28), l'industrie (12), les travaux publics et le bâtiment (11) et les professions libérales (7), a-t-elle détaillé. La stratégie mise en œuvre par l'Ansej est de contribuer à réduire le taux de chômage dans la wilaya de Tébessa en accordant un intérêt particulier aux diplômés des universités, des instituts et des centres de formation professionnelle pour monter leurs micro-entreprises, a-t-on souligné. Actuellement, les responsables de l'antenne de l'agence Ansej de Tébessa œuvrent principalement à recouvrer les crédits, a indiqué la même source, affirmant que 41% des créances de l'antenne Ansej auprès de jeunes promoteurs ont été recouverts en 2016. R. R.

Oum El Bouaghi

Distribution en janvier de 100 logements à Souk Naâmane

Cent logements publics locaux (LPL) seront distribués dans la daïra de Souk Naâmane (Oum El Bouaghi) en janvier courant, a indiqué Mohamed

Chaouki Behita, directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Des instructions fermes ont été données par le chef de l'exécutif local aux

responsables des chantiers de 100 LPL, à l'effet d'accélérer la cadence des travaux pour être dans les délais impartis, a précisé la même source. Ce quota de

logements fait partie d'un programme de réalisation de 430 unités de la même formule, affecté au bénéfice de la commune de Souk Naâmane, au titre du précédent plan quinquennal 2010-2014, a-t-on encore ajouté, détaillant que 70 unités du programme ont déjà été attribuées. La daïra de Souk Naâmane avait bénéficié, dans le cadre de ce même programme, d'un quota de 1 832 logements LPL dont 1 473 unités ont été attribuées, 236 sont en cours de réalisation et 123 unités n'ont pas été encore lancées pour, souligne-t-on, «des problèmes techniques». La daïra de Souk Naâmane avait bénéficié, parallèlement, d'un programme portant réhabilitation de 261 habitations précaires dont les travaux avancent à un rythme jugé «appréciable», a-t-on encore indiqué. S. O.

Médéa

60% de la superficie réservée à la céréaliculture emblavés

Seuls 68 000 hectares sur une superficie totale de 120 000 ha ont été emblavés, soit 60% de la superficie réservée à la céréaliculture à Médéa, depuis le lancement de la campagne labours semailles 2016-2017, en octobre dernier, a-t-on appris du directeur des services agricoles (DSA).

Ce faible taux est consécutif au déficit pluviométrique enregistré, notamment durant les mois d'octobre et de novembre, où les apports hydriques ont été insuffisants pour entamer dans de bonnes conditions la campagne de labours semailles, en particulier dans la partie est et sud-est de la wilaya, a expliqué Mustapha Bennaoui. Cet aléa climatique, auquel avaient déjà été

confrontés les céréaliculteurs de la région, aux cours des saisons 2014 et 2015, a contraint, une nouvelle fois, nombre d'entre eux à retarder les opérations d'emblavement, entamées d'habitude fin septembre ou début octobre, dans l'espoir de l'arrivée de pluies salvatrices, a-t-il précisé. La reprise des opérations d'emblavement dans les régions à vocation céréalière, comme Ain-Boucif, Chellalet-El-Adhaoura, Tiet-Douairs, Robeia, Guelb-El-Kebir et Beni-Slimane, est tributaire de l'amélioration des apports hydriques, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'au-delà de la mi-janvier, c'est toute la campagne qui risque d'être compromise. APS

APS

Cause sahraouie

Échec répété de l'occupant marocain

■ La cause sahraouie a enregistré nombre de victoires en 2016 sur les plans diplomatique, politique et juridique, faisant échec aux manœuvres de l'occupant marocain qui poursuit, vainement, ses actions visant à «légaliser la spoliation d'un territoire» appartenant à un peuple.



P.H.: DR

Par Halim T.

Ces réalisations «historiques» du peuple sahraoui ont été obtenues grâce à la poursuite d'une lutte, qui dure depuis plus de 40 ans, pour l'indépendance et à l'autodétermination conformément à la légalité internationale et la légitimité d'un combat. A cela s'ajoutent l'appui international aussi bien institutionnel qu'associatif qui s'incarne à travers notamment la position du Secrétaire général des Nations unies sortant, les décisions de la justice européenne et le soutien indéfectible de l'Union africaine (UA) en faveur du peuple sahraoui, dont le seul représentant légitime est le Front Polisario. La justesse du combat du peuple sahraoui s'est, en outre, traduite notamment par le dernier camouflet essuyé par Rabat, suite à l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne

(CJUE). La décision de la Cour a conclu que l'accord de libre-échange sur l'agriculture et la pêche entre l'UE et le Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental, un territoire sous occupation. Cette décision n'est que justice rendue au peuple sahraoui et c'est une nouvelle page qui s'ouvre pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination», lit-on à travers une série de réactions rendues publiques par des défenseurs de la légalité internationale. Cette déconvenue essuyée par le Maroc intervient suite à celle que lui a infligée le Comité de l'ONU contre la torture le condamnant pour de multiples violations de la Convention contre la torture. Le Comité s'est notamment élevé contre «la torture» pratiquée par les services de sécurité marocaine «pendant l'arrestation, l'interrogatoire et la détention du militant sahraoui Naâma Asfari». Le combat du peuple sahraoui a été particulièrement

marqué durant l'année 2016 par la visite inédite et historique de Ban Ki-moon dans la région, malgré les obstacles dressés par les autorités marocaines qui ont refusé de le recevoir. Le 4^e Sommet Monde arabe-Afrique, qui s'était tenu en novembre de la même année à Malabo (Guinée équatoriale), a été également témoin de l'isolement total du Maroc sur la scène africaine, permettant au Front Polisario de sortir renforcé par les soutiens dont ont fait preuve les pays africains.

Élan de solidarité sur fond de campagne pour le référendum

2016 a été également marquée par un élan de solidarité exprimé par le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui via une pétition lancée à l'échelle européenne, voire mondiale, pour demander au Conseil de

sécurité de l'ONU d'organiser, avant la fin 2017, un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui. Dans un appel intitulé «Sahara occidental-Référendum maintenant», les initiateurs ont souligné que le peuple sahraoui doit pouvoir jouir pleinement de son droit à disposer de lui-même, conformément aux résolutions des Nations unies et à son droit de vivre indépendant sur son territoire. Les signatures collectées, jointes à la demande, ont été soumises au Conseil de sécurité de l'ONU en septembre dernier.

Les Sahraouis prêts pour la période post-coloniale

Au niveau interne, la scène politique sahraouie a vécu une activité intense notamment sur le plan institutionnel. Un constat qui témoigne de la maturité et de l'esprit de responsabilité des Sahraouis qui ont déclaré être prêts à aborder la période post-coloniale en toute assurance. Ainsi, suite au décès de l'ancien président de la RASD, et premier responsable du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, les Sahraouis ont tenu le Congrès extraordinaire du Front, un événement qui a connu une forte présence de délégations étrangères, et dont les travaux ont été sanctionnés par l'élection de Brahim Ghali à la tête de la République sahraouie. Durant ce congrès, les Sahraouis ont affirmé une détermination et une volonté à gérer leurs affaires à travers leurs propres institutions. Le Front Polisario, qui a proclamé la RASD le 27 février 1976 à Bir Lehlou au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui, ne cesse de réaliser des succès sur la scène internationale et attire de plus en plus de soutien à sa cause juste. Cette campagne

d'adhésion en sa faveur se traduit soit par la poursuite de la reconnaissance de la RASD, l'élan de solidarité pour la protection et le respect des droits de l'homme dans les territoires occupés et sa lutte pour la protection des richesses sahraouies illégalement exploitées par le Maroc.

H. T./APS

Libye Le général Haftar s'essaie aux négociations dans la ville de Sebha

DES OPÉRATIONS militaires de grande ampleur se déroulent actuellement en Libye. Le général Haftar veut débarrasser tout le sud du pays des milices et autres groupes terroristes. L'influence du patron des forces acquises au Parlement de Tobrouk va en grandissant. Il obtient de plus en plus de soutiens internationaux. Ces derniers temps, il a été reçu par les autorités russes et algériennes. Mais Khalifa Haftar utilise aussi la négociation pour assurer sa maîtrise du Sud. Il a fait appel aux dignitaires de la ville de Sebha pour essayer de déloger les milices de la localité. Un des porte-parole du général Khalifa Haftar à Sebha dans le Sud libyen déclare ce vendredi matin qu'une délégation de hauts dignitaires de la ville a rendu visite aux dirigeants de la «troisième force», un groupement de milices qui travaille sous ordre du gouvernement d'union nationale à Tripoli et qui est présent dans le sud de la Libye. Selon ce porte-parole de l'armée, les dignitaires ont demandé à cette force de quitter la base de Tamanhant ainsi que l'aéroport qui lui est rattaché. Ils ont réclamé la remise du contrôle de l'aéroport et de la base aux forces du général Haftar sans recours aux armes. Après avoir mis la main, en employant la manière forte, sur plusieurs lieux stratégiques du sud, Haftar emploie donc aussi le dialogue et s'appuie sur les alliances tribales afin d'arriver à ses fins. A la suite de cette rencontre, Mohamad Ben Nayel, le général qui représente Haftar dans la ville de Sebha, a déclaré que la sortie des milices de cette ville était «inévitabile». Le scénario de la reprise des champs pétroliers par Haftar est-il en train de se répéter au Sud ? A l'époque, des chefs tribaux avaient garanti au maréchal le contrôle des puits d'or noir sans que le recours aux armes soit nécessaire.

RFI Afrique

Tunisie

Caid Essebsi : «2017 sera l'année de la relance et de la croissance»

Le président de la république, Beji Caid Essebsi, a souligné que la nouvelle année 2017 «sera l'année de la relance économique et la réalisation d'un taux de croissance substantiel», tout en qualifiant de «difficile à bien des égards l'année 2016». Présentant au peuple tunisien ses vœux pour le nouvel an, le chef de l'Etat a indiqué que l'année qui s'écoule a connu «néanmoins des réussites, dont notamment la bataille remportée contre le terrorisme à Ben Guerdane, la conclusion du document de Carthage qui a ouvert la voie à la formation d'un gouvernement d'union nationale ainsi que la tenue en novembre dernier de la conférence internationale sur l'investissement Tunisie-2020». «Cette conférence a permis à la Tunisie de recueillir des intentions d'investissement étranger de l'ordre de 34 milliards dont 15 milliards réservés pour l'année 2017», a-t-il

rappelé. Le président de la République s'attend à un «taux de croissance respectable en 2017, à une amélioration de la production du phosphate ainsi qu'à une relance du tourisme dont les bons indices ont été perceptibles cette année, outre les prémices d'une prochaine bonne récolte agricole». Il a qualifié d'autre part d'«agitation créée sciemment sans une lecture objective des données», les informations sur un possible retour de terroristes tunisiens, estimant que leur nombre dans les différents foyers de tension «ne dépasse pas les 2 926», se déclarant à ce propos «étonné de l'amplification de ce nombre par certains». Beji Caid Essebsi a affirmé à cet égard que l'Etat traitera la question du retour des terroristes «conformément à la loi sur le terrorisme et l'interdiction du blanchiment de l'argent», tout en précisant que la Constitution tunisienne ne leur interdit

pas le retour en Tunisie. Au sujet de l'assassinat de l'ingénieur Mohamed Zouabi mi-décembre à Sfax, le président de la République a indiqué que «la Tunisie ne lésinerait pas sur les moyens, comme elle l'a faite auparavant, pour recourir au Conseil de sécurité de l'ONU si l'implication de l'entité israélienne était confirmée dans ce crime».

Il a «catégoriquement démenti les rumeurs sur l'intention du gouvernement tunisien de normaliser les relations avec Israël». «Cela ne se produira jamais», a-t-il affirmé, rappelant le soutien indéfectible de la Tunisie à la cause palestinienne et l'accueil pendant dix ans dans notre pays des combattants palestiniens. Beji Caid Essebsi a conclu son allocution en soulignant que «l'intérêt de la Tunisie en ces circonstances exigent le resserrement des rangs et la solidarité avec l'Etat».

T. B./Agences

L'EI revendique l'attentat d'Istanbul

L'assaillant est traqué par la police

■ Le groupe État islamique a revendiqué hier l'attentat contre une discothèque d'Istanbul qui a fait 39 morts dans la nuit du nouvel An et dont l'auteur en fuite est traqué par les autorités turques.

Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, l'EI indique qu'«un des soldats du califat» a mené l'attaque contre une boîte de nuit huppée de la métropole turque, qui a fait de nombreuses victimes étrangères, pour la plupart originaires de pays arabes. Les familles des plus de 20 victimes étrangères devaient récupérer hier les corps de leurs proches tués par un homme qui a surgi dans la discothèque Reina dans la nuit de samedi à dimanche et tiré au hasard sur les centaines de personnes qui célébraient la nouvel-

le année. Cette attaque marque une entrée sanglante en 2017 pour la Turquie, déjà secouée en 2016 par une tentative de coup d'État et une vague d'attentats meurtriers attribués aux jihadistes ou liés à la rébellion kurde. C'est la première fois que l'EI revendique un attentat à Istanbul, mais plusieurs attaques contre des cibles touristiques dans la métropole turque lui ont déjà été attribuées par les autorités. En novembre, l'agence Amaq, organe de propagande de l'EI, avait affirmé que les jihadistes étaient derrière un attentat au véhicule piégé à Diyarbakir (sud-est). Mais cette attaque avait ensuite également été revendiquée par des Kurdes radicaux. A 01h15 dimanche (22h15 GMT samedi), un homme armé d'un fusil d'assaut a surgi devant le Reina, discothèque située au bord du Bosphore sur la rive européenne d'Istanbul, abattant deux personnes à l'entrée avant de pénétrer à l'intérieur et d'y semer la mort. Selon les médias turcs, l'assaillant a tiré entre 120 et 180 balles au cours



de l'attaque qui a duré environ sept minutes, avant de changer de tenue et de s'enfuir. L'identité de l'assaillant n'était pas connue, mais le quotidien Hürriyet a rapporté hier que les autorités suivaient la piste de l'EI et que le tueur pourrait venir du Kirghizistan ou d'Ouzbékistan. Le ministre de l'Intérieur, Süleyman Soylu, a déclaré dimanche que d'intenses efforts étaient entrepris pour retrouver le tireur et a espéré qu'il serait attrapé rapidement. «Le danger continue», écrit hier le chroniqueur Abdulkadir Selvi dans le quotidien Hürriyet. «Tant que ce terroriste ne sera pas arrêté,

nous ne saurons pas où et quand un massacre pourrait avoir lieu». Cette attaque s'est produite malgré un déploiement massif de forces de police à Istanbul, ville tentaculaire frappée par de nombreux attentats au cours de l'année écoulée. Selon Hürriyet, les enquêteurs estiment que l'assaillant pourrait être lié à une cellule qui a commis un triple attentat-suicide à l'aéroport Atatürk d'Istanbul qui a fait 47 morts en juin, imputé à l'EI par les autorités. L'attentat du Nouvel An survient alors que l'armée turque mène depuis quatre mois une incursion dans le nord de la Syrie dont elle tente de déloger

l'EI et des milices kurdes. Dans son communiqué, l'EI accuse la Turquie, un pays peuplé majoritairement de musulmans, de s'être alliée aux chrétiens. Des rebelles syriens appuyés par l'armée turque tentent depuis plusieurs semaines de reprendre la ville d'Al-Bab, un bastion de l'EI dans le nord de la Syrie, où les forces d'Ankara ont subi de lourdes pertes. L'état-major turc a indiqué hier que des avions turcs et russes avaient bombardé des cibles de l'EI dans le secteur d'Al-Bab dans la nuit de dimanche à hier. D'après les derniers chiffres des médias turcs, 12 Turcs sont décédés dans l'attentat, dont un belgo-turc, et 26 étrangers. Une victime n'a toujours pas été identifiée. Parmi les tués, pour la plupart originaires de pays arabes, figurent deux Jordaniens, trois Irakiens et trois Libanais, selon les autorités des trois pays. Une Franco-tunisienne, une Canadienne et une jeune Israélienne font également partie des morts. «Nous étions venus pour passer un bon moment, mais tout s'est soudain transformé en nuit d'horreur», a raconté à l'AFP Maximilien, un touriste italien. «On a entendu des tirs de kalachnikov, on s'est dit que c'était peut-être des gens qui avaient trop bu et qui se bagarraient, mais les gens ont commencé à se jeter par terre», a témoigné Albert Farhat, sur la chaîne libanaise LBCI.



Points chauds

Pacte

Par Fouzia Mahmoudi

François Bayrou avait certainement fait ses calculs concernant la primaire de la droite et du centre. Il allait s'aligner avec Alain Juppé si celui-ci l'emportait et se présenter à la présidentielle en cas de victoire de Nicolas Sarkozy. Beaucoup de spéculations courraient d'ailleurs sur le sujet. Mais peu évoquaient ce que ferait le président du MoDem en cas de victoire de François Fillon. Après tout, ce n'est qu'à peine une semaine avant le premier tour de la primaire que les sondages commencent à donner l'ancien Premier ministre de Sarkozy vainqueur face à ce dernier et à Juppé. Aujourd'hui, la question se pose de savoir qu'elle sera la position de Bayrou lors de l'élection présidentielle d'avril prochain. Or, il a démenti cette semaine une information du Canard enchaîné faisant état d'un «pacte secret» avec le candidat de la droite pour la présidentielle, François Fillon. Il a dénoncé des accusations «intégrales bidon» et des «manipulations d'opinion». «Tout cela, c'est de l'intox. C'est-à-dire que, évidemment, ce sont des manipulations d'opinion. [...] Il y a au moins deux personnes qui savent que tout ceci est complètement faux, fallacieux, intégralement bidon comme on dit, c'est François Fillon et c'est moi», a-t-il déclaré. Selon Le Canard enchaîné, Bayrou aurait conclu un pacte avec Fillon : renoncer à se présenter en échange de circonscriptions ou bien se présenter au premier tour pour gêner le candidat d'En marche !, Emmanuel Macron, avant de soutenir le candidat de la droite au second. «Nous n'avons évidemment jamais eu l'idée de négocier des pactes secrets, je ne pratique pas ce genre de manœuvre», a affirmé le maire de Pau. «Quand je fais un choix, ce choix est ouvert. Je ne manœuvre pas dans des couloirs secrets», a-t-il insisté. Bayrou a assuré n'avoir eu «aucun contact» avec Fillon depuis leur rencontre début décembre, mais avoir parlé avec «un certain nombre de ses proches». Lui qui n'a toujours pas annoncé s'il serait candidat à la présidentielle publiera un livre-programme «le dernier jour de janvier», a-t-il précisé. Il a répété qu'il donnerait sa décision pour 2017 «dans la première moitié du mois de février». «Je veux apporter des idées nouvelles», a-t-il assuré, comme un «droit à la première expérience professionnelle» salariée, d'un semestre, pour tous les jeunes sortant de formation, qu'ils soient diplômés ou pas, de manière à ce que la «première ligne du CV» soit «écrite». «L'État complétera de manière à ce que la charge pour l'entreprise ne soit pas trop importante», a-t-il précisé, affirmant que ses propositions n'avaient pas pour but de «marchander» sa candidature avec Fillon. Toutefois, si Bayrou se présente ça ne sera certainement pas dans l'idée de gagner tant sa popularité est basse, mais ne pourra que faire partie d'un calcul politique qui profitera, peut-être à Fillon. Reste que seuls les électeurs français ont entre leurs mains le pouvoir d'élire leur prochain président et qu'ils pourraient réserver à la classe politique une surprise comme celle qu'ont fait les Américains à leurs candidats.

F. M.

Israël

Netanyahu va être interrogé sur des «cadeaux illégaux»

La police israélienne doit interroger hier le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, soupçonné d'avoir reçu des «cadeaux illégaux» d'hommes d'affaires, ont indiqué des médias israéliens qui faisaient leur une sur cette affaire. Selon ces derniers, des entrepreneurs israéliens et étrangers auraient offert à M. Netanyahu des cadeaux d'une valeur estimée à plusieurs dizaines de milliers de dollars ce qui pourrait, si ces faits étaient confirmés, lui valoir une inculpation pour «abus de confiance».

Les médias font également état d'un deuxième dossier qui pourrait porter sur des accusations plus graves de corruption, mais sans donner le moindre détail.

Interrogés par l'AFP, les porte-paroles de la police et du bureau du Premier ministre ont refusé de confirmer ou de démentir ces informations.

Les gardes déployés autour de la résidence officielle de M. Netanyahu, dans le centre de Jérusalem, ont déployé au-dessus des grilles des toiles de tissu noir afin de masquer le bâtiment pour permettre apparemment une arrivée discrète des enquêteurs, a constaté un journaliste de l'AFP.

Selon des médias, l'interrogatoire ne devrait débuter qu'à 19h00 locales (17h00 GMT).

La radio publique a pour sa part indiqué que le Premier ministre avait accepté d'être interrogé «autant que nécessaire» par la police. Dans des messages sur sa page Facebook, M. Netanyahu a rejeté toutes ces accusations et accusé ses opposants politiques ainsi que certains médias de vouloir «le faire tomber non pas lors d'élections comme le prévoit la démocratie» mais en montant une campagne contre lui.

La législation israélienne prévoit que tout membre d'un gouvernement contre lequel un acte d'accusation pour corruption est présenté doit démissionner. Un des proches de M. Netanyahu, le ministre de la Coopération régionale Tzahi Hanegbi a dénoncé hier à la radio militaire «une campagne de provocation et d'incitation menée par des médias» pour faire pression sur le procureur général Avishai Mandelblit afin qu'il autorise la police à interroger le Premier ministre.

En revanche, une partie des commentateurs critiquent M. Mandelblit, nommé avec le soutien de M. Netanyahu, pour avoir fait traîner l'affaire en refusant pendant des mois de donner à la police son feu vert à des interrogatoires. Pendant huit mois, les policiers ont mené des investigations en secret sur ce dossier. Les interrogatoires d'une cin-

quantaine de témoins ont permis récemment «d'enregistrer une percée décisive», selon les médias. Parmi les personnes interrogées figure Ronald Lauder, président du Congrès juif Mondial et membre de la famille de la fondatrice du groupe de cosmétique américain Estée Lauder. Il a été interrogé le 30 septembre par des enquêteurs alors qu'il se trouvait en Israël à l'occasion de l'enterrement de l'ancien président Shimon Peres. Dans une autre affaire, en novembre, le procureur général avait déjà ordonné une enquête sur des allégations suggérant une conduite irrégulière de la part d'un proche de M. Netanyahu dans l'achat de trois sous-marins allemands par l'État hébreu.

Le Premier ministre a par ailleurs reconnu avoir reçu de l'argent de l'homme d'affaires français Arnaud Mimran qui a écopé en juillet d'une peine de huit ans de prison pour une escroquerie à la taxe carbone de 283 millions d'euros.

La justice israélienne peut avoir la main lourde dans les affaires de corruption. Le précedesseur de M. Netanyahu au poste de Premier ministre, Ehud Olmert, purge depuis février 2016 une peine de 19 mois de prison après avoir touché des pots de vin.



Pour encourager la traduction en Algérie

Protéger les droits de l'auteur et du traducteur

■ Les participants à la deuxième session des ateliers de traduction vers la langue amazighe (Illizi, 25-31 décembre) ont été unanimes à souligner la nécessité de veiller à la protection à la fois des droits des auteurs et des traducteurs.

Par Adéla S.

Ils ont mis l'accent, à l'issue de leurs travaux samedi soir, sur la nécessité de garantir les droits de traduction pour le traducteur et l'auteur, dans le but d'encourager les opérations de traduction en Algérie, ainsi que la traduction de la langue amazighe vers les langues arabe et étrangères. L'élargissement de la traduction vers tamazight en y intégrant les ouvrages de sciences sociales et humaines et de critique littéraire, ainsi que des ouvrages de littérature universelle, dont ont besoin les étudiants des instituts de langue et de littérature amazighe dans différentes universités du pays, ont constitué d'autres recommandations ayant sanctionné les travaux de ces at-

liers.

Dans le but de promouvoir la langue amazighe, les participants ont préconisé son introduction parmi les langues que l'on traduit ou vers lesquelles on traduit dans les instituts de traduction des universités algériennes, en plus de l'élaboration de glossaires en tamazight d'expressions toutes faites, de concepts linguistiques, de citations et proverbes existants dans les langues arabe et française.

Intervenant à cette occasion, le secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA, initiateur de ces ateliers), Si El-Hachemi Assad, a estimé que la langue amazighe a connu une «importante évolution» depuis son introduction dans la dernière révision constitutionnelle comme langue nationale et



officielle, aux côtés des autres constantes de la nation algérienne que sont l'Islam et la langue arabe. M. Assad a, dans ce cadre, mis en exergue les efforts du président de la République pour le confortement de l'identité nationale, et ce, à travers une batterie de réformes introduites dans la Constitution, dont la constitutionnalisation de la langue amazighe en tant que langue nationale et officielle pour toute l'Algérie. L'intervenant a, par ailleurs, indiqué que le HCA envisageait l'organisation d'une

autre activité dans la wilaya d'Illizi, en coordination avec l'association de wilaya d'amitié, d'échange et de loisirs, à savoir un festival national de poésie amazighe dans ses différentes variantes d'expression en Algérie, et ce, dans le cadre de la célébration en 2017 du centenaire de l'écrivain-chercheur Mouloud Mammeri.

Le wali d'Illizi, Atallah Moulati, a souligné, de son côté, l'importance de cet événement culturel dédié à la langue amazighe, en tant que langue nationale et offi-

cielle, appelant à multiplier ce genre de rencontres représentant un socle pour la recherche académique et un moyen de contribuer à la consolidation de l'unité nationale.

Cinq ateliers de travail ont marqué les travaux de cette deuxième session des ateliers de traduction vers la langue amazighe, et se sont soldés aussi par le choix de sept ouvrages à traduire vers tamazight d'auteurs algériens édités en langues arabe et française.

A. S./APS

Sidi Bel-Abbès

Affluence remarquable sur l'exposition du livre

L'exposition locale du livre, organisée depuis la semaine dernière au Centre de loisirs scientifiques à Sidi Bel-Abbès, enregistre une affluence remarquable.

Les stands drainent un grand nombre de visiteurs de différents âges, en cette période de vacances scolaires d'hiver, venus découvrir et acquérir des livres. Plus de 7 000 titres sont

exposés dans divers domaines dont des encyclopédies, des dictionnaires en sciences économiques, des livres pour enfants, de culture générale, de philosophie, de psychologie, de botanique, d'art culinaire et autres livres religieux et littéraires, a indiqué le représentant de la maison d'édition «Dar El Fikr», initiatrice de cette exposition, Abdennour Brahim, soulignant :

«J'espère que tous ceux qui ont visité cette exposition ont trouvé ce qu'ils cherchaient».

Il a cité, à titre d'exemple, les stands de livres religieux qui ont drainé une grande foule et ceux d'ouvrages de culture générale dont les titres attirent les intellectuels et lecteurs.

Les livres pour enfants, dont des contes ou d'enseignement de matières, ont attiré aussi l'at-

tention des visiteurs notamment les élèves et leurs parents venus leur offrir des livres développant leurs pensées surtout que ces livres sont cédés à des prix compétitifs. Des manuels didactiques sont proposés dans ces stands avec réduction des prix. La maison d'édition entend adapter les prix suivant le pouvoir d'achat, a-t-il fait savoir, ajoutant que cette exposition consti-

tue une meilleure occasion de vente de livres pour enfants.

Le visiteur de l'exposition trouve les stands très animés, une manière pour les organisateurs d'attirer un grand nombre d'enfants et les encourager à lire, a-t-on souligné.

Initiée par «Dar El Fikr» en collaboration avec la direction de wilaya de la culture, cette exposition se poursuit jusqu'au 29 janvier en cours.

Racim C.

Artiste-peintre, «légende» de Disney

Mort de Tyrus Wong, père de «Bambi»

L'artiste peintre américain d'origine chinoise, Tyrus Wong «légende» de Disney qui fut à l'origine du célèbre des-

sin animé «Bambi», est mort cette semaine à l'âge de 106 ans, a annoncé le musée de la famille de Walt Disney.

Né à Canton en 1910, l'artiste qui avait émigré aux Etats-Unis quand il était enfant, est décédé jeudi entouré de sa famille, selon un communiqué ce week-end du musée Disney.

Il n'avait travaillé que trois ans, de 1938 à 1941, pour les studios Disney, mais M. Wong demeure une «légende» dont «on ne soulignera jamais assez l'influence qu'il a eue sur la composition artistique du film d'animation «Bambi»».

«Bambi», chef-d'œuvre incontesté de l'animation, avait été réalisé en 1942 par Walt Disney lui-même. En 2006, les studios Disney avaient sorti une suite, «Bambi 2», très proche de l'original sur les plans artistiques et techniques.

Le faon Bambi avait été créé dans les années 1920 par le romancier hongrois Felix Salten, ami de Sigmund Freud. L'écrivain Thomas Mann, prix Nobel de littérature, avait offert le roman à Walt Disney qui décida de l'adapter.

En 2011, «Bambi» avait été intégré au fonds de la prestigieuse bibliothèque américaine du Congrès, au titre de «trésors culturels, artistiques et historiques» du patrimoine des Etats-Unis.

H. N.

Cinéma

«Rogue One» conserve la tête du box-office nord-américain

«ROGUE One», le nouvel opus de la saga intergalactique «Star Wars», a conservé la tête du box-office nord-américain pour la troisième semaine, selon des chiffres provisoires publiés dimanche par Exhibitor Relations. Il s'agit du premier film dérivé (spin-off) de la célèbre série et retrace la mission d'un commando de l'Alliance rebelle pour récupérer les plans de l'Etoile noire, arme de destruction de l'Empire. A ce stade du week-end prolongé qui prendra fin lundi (le Nouvel An tombant dimanche, le lundi est férié en Amérique), «Rogue One» a amassé 49,7 millions de dollars dans les salles obscures des Etats-Unis et du Canada, pour des gains cumulés atteignant 441 millions depuis sa sortie. Le dessin animé musical «Tous en scène» conserve sa deuxième place pour autant de semaines en salles, avec 41,4 millions engrangés ce week-end, pour un total de 177,3 millions. Tous les acteurs ayant prêté leur voix aux personnages chantent également, notamment

Matthew McConaughey, Scarlett Johansson et Reese Witherspoon. «Passengers» conserve sa dernière marche sur le podium, loin toutefois des deux premiers, avec 16,1 millions récoltés pour sa deuxième semaine d'exploitation et un total de 61,4 millions. Le film évoque le destin d'un homme et d'une femme embarqués sur un vaisseau spatial qui doit les emmener sur une planète colonie de la Terre. En hibernation, ils se réveillent 90 ans trop tôt. Au pied du podium, «Vaiana, la légende du bout du monde» effectue une bonne remontée, passant pour sa sixième semaine à l'affiche de la sixième à la quatrième place, avec 10,5 millions glanés, pour un total de 213 millions. En cinquième position, un autre retour en force: passant de la septième à la cinquième place, le film de Denzel Washington «Fences», sur les relations raciales aux Etats-Unis, prend 10,2 millions et 32,7 millions depuis sa sortie il y a trois semaines.

R. C.

AGENDA CULTUREL

Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 : Exposition «Alger, je te vois» de l'artiste Rachid Djemaï.

Galerie des Ateliers Bouffée d'art (résidence Sahraoui, Ben Aknoun, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 : Exposition collective d'arts plastiques par les artistes

Valentina Ghanem, Djazia Cherrih, Naïma Doudji, Djahida Houadef, Guita, Adane, Chegrane, Bourdine, Zerarti, Hioun, Belbahar, Zouid, Dahel, Youcef Hafid et Djeflal.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Lot Bouchaoui 2, Numéro 325, Chéraga, Alger)

Jusqu'au 5 janvier 2017 : Exposition «Symphonie picturale» de l'artiste Souhila Bel Bahar.

Institut français d'Algérie 19 janvier :

Joyce Jonathan, la dernière sensation de la musique française, sera en représentation en Algérie

Coup-franc direct

Leekens devra assumer !

Par Mahfoud M.

Le choix de la liste des 23 convoqués pour la CAN 2017 étant fait, le sélectionneur national, Gorges Leekens, devra maintenant assumer entièrement ses responsabilités. Nul ne peut remettre en cause ce choix, il devra faire avec et ne pas regretter. Il est vrai que pour ce qui est de Feghouli, l'impact ne sera pas très important étant donné que le sélectionneur aura le choix entre une panoplie d'éléments, avec un milieu de terrain et une ligne d'attaque bien fournie. Mais ce ne sera pas le cas avec Medjani qui aurait pu apporter un plus dans ce tournoi en défense. Ce compartiment a été le maillon faible de la sélection lors des derniers matchs de l'EN et tout le monde voyait que la paire centrale n'avait pas réussi à tenir son rôle. Donc la présence de Medjani n'aurait pas été de trop. Tout au contraire, il aurait pu apporter des solutions au coach qui s'était plaint de manques dans ce compartiment lors du dernier match face au Nigeria. Un jeune comme Bensebaini, même s'il a une marge de progression, ne pourra pas être à cent pour cent prêt pour ce rendez-vous. Il est clair qu'il aura du mal à tenir sa place dans le groupe lors de ce tournoi très important pour les Verts. Leekens devra donc prendre ses précautions et surtout... ses responsabilités.

M. M.

FC Porto

Arsenal intéressé par Brahimi

LE CLUB anglais d'Arsenal est intéressé par les services du milieu de terrain international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi, dans la perspective d'un recrutement durant le mercato hivernal, a rapporté dimanche la presse portugaise. Selon le journal «A Bola», l'entraîneur français des Gunners, Arsène Wenger qui «suit le joueur algérien depuis plusieurs saisons», a dépêché deux émissaires pour superviser Brahimi lors du match de coupe disputé

jeudi par son équipe contre Feirense. Les envoyés de Wenger auraient assuré que Brahimi «possède de grandes qualités lui permettant de s'illustrer et progresser encore en championnat d'Angleterre», souligne la même source. Brahimi, sous contrat avec Porto jusqu'en 2019, figure sur la liste des 23 joueurs du sélectionneur de l'Algérie, Georges Leekens, pour prendre part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février).

CA Batna

Ali Mechiche à la barre technique

LE TECHNICIEN Ali Mechiche est le nouvel entraîneur du CA Batna en remplacement de Taoufik Rouabah, démissionnaire, a-t-on appris auprès du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football. Rouabah, en poste depuis l'intersaison, a jeté l'éponge à l'issue du nul à domicile contre le RC Relizane (1-1) dans le cadre de la 15^e journée du championnat. Avec le départ de Rouabah, le CAB devient le 10^e club de l'élite à changer d'entraîneur depuis le

début de saison après le MC Alger, la JS Kabylie, le NA Hussein-Dey, le CR Belouizdad, l'USM Alger, l'ES Sétif, le CS Constantine, la JS Saoura et le MO Béjaïa. Au terme de la phase aller, le CAB pointe à la 13^e place au classement avec 16 points, soit deux de plus que le premier reléguable, le CS Constantine (14^e, 14 pts). Le club des Aurès s'est fait éliminer en 16^e de finale de la Coupe d'Algérie en déplacement par l'USM Alger (1-0).

Championnat d'Algérie juniors de Vovinam Viet Vo Dao

L'AS Sûreté nationale domine la compétition

LES ATHLÈTES de l'AS Sûreté nationale (Alger) ont dominé les épreuves du 14^e championnat d'Algérie juniors de Vovinam Viet Vo Dao, clôturé dimanche après-midi à la salle omnisports du complexe sportif de la cité El-Moustaqbel à Touggourt (Ouargla). Les athlètes de l'AS Sûreté nationale ont décroché 12 médailles, dont six en or, trois en argent et autant en bronze, suivis par ceux de Boudouaou (Alger), avec une moisson de 10 médailles, dont trois en or, trois en argent et quatre en bronze, puis le

Sporting Freha (Tizi-Ouzou) avec neuf médailles, trois en or, et autant en argent et en bronze. S'agissant des éliminatoires de la catégorie séniors, en prévision de la phase finale prévue le 6 janvier en cours à la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), neuf équipes, parmi les 23 participantes, ont obtenu leur qualification. Les quatre premières places sont revenues à l'AS Sûreté nationale, suivie de l'Olympique de Bourouba (Alger), l'Etoile de Chraâba (Alger) et le Wafa de Constantine. Organisée par la

Fédération algérienne de la discipline, cette 14^e édition du championnat (juniors) de Vovinam Viet Vo Dao, qu'a abritée Touggourt du 30 décembre au 1^{er} janvier, s'est déroulée avec la participation de 355 athlètes, dont 281 garçons, représentant 25 wilayas et 34 clubs. L'installation de la ligue de Ouargla de Vovinam Viet Vo Dao, initialement prévue à l'issue de cette compétition, a été ajournée à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles, ont fait savoir les organisateurs.

Le stage de l'EN entamé officiellement Les choses sérieuses débutent aujourd'hui

Le stage de la sélection nationale a débuté hier avec un premier contingent de joueurs qui étaient attendus dans l'après-midi et dont le nombre devait atteindre 19 éléments dans un premier temps. Il s'agit des joueurs locaux et certains parmi les professionnels qui évoluent en Europe et qui ont déjà disputé leurs matchs avec leurs clubs.

Par Mahfoud M.

La partie des éléments jouant sur le vieux continent sont attendus pour aujourd'hui, notamment, les Mahrez, Slimani, Brahimi et Guediouara qui devraient compléter le groupe, après avoir joué leurs derniers matchs avec leurs équipes respectives. Le sélectionneur national, le Belge Leekens, avait été clair et a affirmé qu'il souhaité disposer de tout le groupe le plus tôt possible pour entamer le travail de préparation pour la CAN. Les joueurs ont débuté par la classique visite médicale pour voir si personne ne souffre d'aucun bobo qui le priverait du début de la préparation. Ensuite, le staff technique a programmé une séance légère, avant de passer à la vitesse supérieure à partir d'aujourd'hui. Leekens souhaite arriver à une bonne condition physique qui permettrait aux coéquipiers de Mbolhi d'aborder dans les meilleures conditions le rendez-vous africain. Il faut savoir que la sélection nationale disputera



Les joueurs de l'EN prêts pour le défi

deux matchs amicaux face à la Mauritanie les 7 et 10 janvier prochains. Le premier se jouera au stade Tchaker de Blida et sera ouvert au public, tandis que le deuxième aura lieu au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa et se jouera à huis clos pour permettre au staff technique national de mettre en place le dispositif avec lequel l'équipe jouera au Gabon. Une réunion devrait avoir lieu entre le staff et les joueurs où la présence du président de la FAF, Raouraoua, est aussi attendue et ce, afin de motiver tout le monde

pour cette compétition très importante pour les Verts qui doivent se refaire une santé après le parcours jusqu'à lors décevant en éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, respectivement face au Cameroun et au Nigeria. En outre, pour ce qui est du brassard de capitaine d'équipe, les spéculations vont bon train après la mise à l'écart de l'ex-capitaine, Medjani. On parle de la possibilité de le céder soit à Mbolhi, Brahimi ou Mandi qui sont les plus anciens dans la sélection nationale.

M. M.

Antar Yahia

«Ça m'a fait un grand pincement au cœur d'arrêter»

L'ancien défenseur de la sélection algérienne de football, Antar Yahia, a reconnu que sa décision de raccrocher les crampons la semaine dernière, a été «dure», estimant qu'un travail quotidien «encore fort» l'attendait dans sa nouvelle fonction à l'US Orléans (Ligue 2, France) où il est rapidement passé de capitaine à manager général. «Cela a été dur d'arrêter. Au moment où j'ai enlevé mes affaires de foot de mon casier, où j'ai rangé mes chaussures, ça m'a

fait un gros pincement au cœur. J'ai une relation très forte avec mon fils concernant le foot. Il m'a dit : "Papa, c'est fini ?" Je lui ai répondu que d'une façon oui, mais que c'est aussi une autre vie qui commence, avec une exigence de résultat, un travail quotidien encore plus fort», a déclaré Yahia au journal «La République du Centre». «Je ne m'en plains pas, je suis au service du club et je ferai le maximum pour répondre à ses exigences. Tout en étant à la hauteur de la confiance du président Philippe Boutron», a ajouté l'ancien capitaine des Verts. Revenant sur les circonstances de sa nomination, le désormais ex-défenseur central d'Orléans a fait savoir que c'est le président du club qui l'a sollicité au moment où le poste était vacant, insistant sur le fait qu'il n'avait pas pris la place de Julien Cordonnier (ex-directeur sportif d'Orléans). Et de poursuivre : «Je me suis demandé si je serais plus utile sur le terrain ou en dehors, et j'ai pris une décision avec le soutien de ma famille. Maintenant, il faut travailler pour se regarder dans la glace et se dire qu'on a fait tout notre possible. Je suis convaincu qu'à Orléans, il y a le potentiel pour

faire de belles choses». Yahia (34 ans) aura la lourde tâche de contribuer au maintien de son équipe en Ligue 2 où elle ferme la marche au classement, lui qui avait été pour beaucoup dans l'accession d'Orléans à ce palier en juin dernier, six mois après l'avoir rejoint en provenance d'Angers (Ligue 1, France). Formé au FC Sochaux (France), Antar Yahia a porté les couleurs de plusieurs formations, d'abord en Italie, à l'Inter Milan (2000-2002), puis en France avec, entre autres, Bastia (2002-2005) et Nice (2005-2007) avant de rejoindre le club allemand de Bochum (2007-2011). Il a également joué pour Al-Nasra d'Arabie saoudite (2011-2012) et l'ES Tunis en 2013. Avec les Verts, il a été sélectionné à 54 reprises (6 buts), prenant part notamment à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2010 en Angola et au Mondial de la même année en Afrique du Sud. Il avait mis fin à sa carrière internationale en mai 2012. Antar Yahia a marqué d'une pierre blanche l'histoire de l'équipe nationale en marquant le but victorieux face à l'Egypte (1-0) en match barrage qualificatif au Mondial 2010, disputé à Omdurman (Soudan).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Octroi prochain de deux contrats de concession

Objectif, promotion du tourisme thermal

DEUX CONTRATS de concession pour l'exploitation de plusieurs sources thermales réparties à travers les régions de la wilaya d'El Tarf seront bientôt octroyés à des investisseurs, a-t-on appris hier auprès des services locaux du tourisme. Cette opération est destinée à la promotion du tourisme thermal dans une région réputée pour ses innombrables sources d'eau aux bienfaits curatifs avérés, a indiqué la même source qui a

précisé que deux investisseurs sur une dizaine de postulants ont, pour l'instant, reçu l'accord de principe pour l'exploitation de Hammam Sidi Trad, dans la commune de Zitouna, et Sidi Djaballah, dans la commune Lac des Oiseaux. Cinq autres investisseurs ont déposé leur demande de permis de construire pour des projets de promotion des sources thermales, a-t-on ajouté.

H. N.

Un terroriste arrêté à Bordj Badji Mokhtar

Deux abris pour terroristes détruits à Boumerdès



UN TERRORISTE a été arrêté dimanche à Bordj Badji Mokhtar et deux abris pour terroristes ont été détruits à Boumerdès par les éléments de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 1er janvier 2016 à Bordj Badji Mokhtar, le terroriste dénommé "S. Nassi", tandis qu'un autre détachement a détruit deux abris pour terroristes à Boumerdès», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a arrêté trois narcotrafiquants à Oran (2^e Région militaire) en possession de 24,5 kilogrammes de kif traité». En outre, des éléments

de la Gendarmerie nationale «ont saisi, en coordination avec les éléments des Douanes à Tlemcen, une autre quantité de kif traité s'élevant à 12,8 kilogrammes». A Bordj Badji Mokhtar, un détachement de l'ANP «a arrêté un contrebandier de nationalité malienne à bord d'un camion chargé de 6,06 tonnes de denrées alimentaires, 2 800 litres de carburant et 2 250 litres d'huile de table». D'autre part, un détachement de l'ANP «a arrêté à In Guezzam (6^e Région militaire) 15 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines, tandis que des unités de gardes-côtes ont déjoué, à Oran et Annaba, des tentatives d'émigration clandestine de 37 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», note la même source.

Ali Y.

Librairie Chaïb Dzair, avenue Pasteur Rencontre avec Sid Ali Sekheri

LES ÉDITIONS ANEP vous convient à une rencontre autour du thème «Rétrospective des événements organisés à la librairie Chaïb Dzair», animée par Sid Ali Sekheri le mardi 03 janvier 2017 à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzair sise 1, avenue Pasteur – Alger-Centre.

Le public est cordialement convié

Le futur capitaine non encore désigné

GEORGES LEEKENS, a indiqué qu'il n'avait pas encore tranché au sujet du joueur qui allait porter le brassard de capitaine lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2017 au Gabon (14 janvier-5 février) après la non-convocation de Carl Medjani et Sofiane Feghouli, respectivement capitaine et vice-capitaine des Verts. «Pour l'heure, je n'ai

encore rien décidé à ce sujet. Je ne veux pas d'un seul capitaine, mais quatre ou cinq. Je veux un leader pour chaque compartiment. Il ne faut pas que le poids de la responsabilité soit porté par un seul joueur», a déclaré Leekens lors d'une conférence de presse tenue au Centre des médias du Complexe Mohamed-Boudiaf. C'est aussi dans cette

optique que Leekens a fait appel à l'ancien capitaine des Verts, Madjid Bougherra, et l'a intégré dans son staff technique, estimant que sa présence parmi les joueurs aura son impact psychologique sur eux «au vu de sa personnalité et du grand respect que lui vouent aussi les joueurs de l'équipe nationale».

L. M.

M. M.

L'attaque d'une boîte de nuit à Istanbul Daesh revendique l'attentat

EN DISCOTHÈQUE
JE SUIS TOUJOURS
ACCOMPAGNÉ!



Loumis

Djalou@hotmail.com

Georges Leekens, sélectionneur national

«Medjani et Feghouli manquaient de rythme»

Le sélectionneur national, Georges Leekens, a tenu hier une conférence de presse à la salle des conférences de l'OCO pour expliquer son choix des 23 sélectionnés pour la CAN 2017 du Gabon, dont la liste a été établie 48 heures plus tôt.

Par Mahfoud M.

Actualité oblige, le coach des Verts s'est attardé sur l'éviction des deux anciens cadres de la sélection, Carl Medjani et Sofiane Feghouli. Pour lui, laisser ces deux joueurs à la maison lui fait mal au cœur, mais il lui fallait prendre cette décision car les deux joueurs «manquaient de rythme». «C'est plus facile d'écartier un joueur local, mais j'ai écarté Feghouli même si ça fait mal au cœur», dira-t-il comme pour expliquer que cela a été un acte courageux pour lui. Il s'est, par ailleurs, proposé de l'aider, en avouant que s'il ne joue pas régulièrement, il pourrait prendre attache avec son coach, Bilic, qu'il connaît bien. Pour ce qui est du cas de l'autre joueur écarté, à savoir le défenseur du club espagnol de Leganes et ancien capitaine des Verts, il étonnera tout le monde en révélant qu'il le met en réserve pour lui faire appel en cas de pépin. «Medjani est polyvalent, je l'ai appelé en premier il est disponible pour nous en cas de défaillance», a-t-il avoué. Il parlera aussi du cas de Belfodil qui est revenu en force avec son club du

Standard de Liège, indiquant que le problème de ce dernier est plus mental et c'est pour cela qu'il ne l'a pas pris. «Le club de Belfodil m'a appelé mais je leur ai avoué que je travaille pour la FAF», a-t-il ajouté comme pour expliquer qu'il fait passer l'intérêt de la sélection avant celui du joueur. Par contre, pour ce qui est de quelques joueurs sélectionnés, considérés comme une surprise, il soulignera, par exemple, que Mesbah est un joueur important pour la sélection sans pour autant donner une explication palpable. Il dira, en outre, qu'un joueur comme Abeid revient en force et cela devrait stimuler la concurrence. Pour ce qui est de Bounedjah, il dira qu'il le connaît bien depuis qu'il jouait en Tunisie, et que pour lui un buteur reste un buteur qu'il joue au Qatar ou ailleurs. Il affirmera que la liste a été établie après un scouting en Algérie et en Europe et qu'elle reste complémentaire. «On a beaucoup de concurrence sur certains postes. Il y a des joueurs très complémentaires», a-t-il révélé. «J'avais une liste de 42 ou 46 joueurs, ensuite 27/28. Il fallait donner vite

la liste des 23 pour ne pas laisser le doute», a révélé Leekens qui avoue ne pas s'être précipité. Sur un tout autre registre, il s'est félicité du fait qu'il a pu relancer un joueur comme Brahimi lors du dernier match face au Nigeria, même s'il avait pris le risque de l'incorporer sans rythme. Il reviendra aussi sur le fait que certains joueurs sont sous pression car ils pensent plus au mercato. Pour ce qui est des objectifs de l'EN pour ce tournoi africain, il affirmera qu'il faudra jouer le tout pour le tout et négocier les matchs un à un. Il demandera de se concentrer beaucoup sur le match face au Zimbabwe qui reste le plus important. «On a envie, on a faim, ensemble on va essayer de tout faire pour un bon résultat», a-t-il souligné tout en relevant qu'il espère que tout le pays sera derrière la sélection. Abordant le stage qui débute proprement dit aujourd'hui, même si officiellement il devait débuter hier, il avouera qu'il laissera au repos certains éléments, à l'image des trois joueurs évoluant en Angleterre, Mahrez, Slimani et Guediouara, et qu'il espère que le groupe se complète d'ici la fin de la semaine. Parlant de l'incorporation de Bougherra dans le staff, il révélera que l'idée lui est venue lorsqu'il l'a vu lors d'un stage à Sidi Moussa, alors qu'il passait son diplôme de CAF A et qu'il attend beaucoup de lui, car il sait se comporter dans les vestiaires avec les joueurs.

M. M.